

[Accueil](#) > [Faits divers](#)

"Le dossier est entre les mains de la justice..." : 500 000 m³ de déchets toxiques toujours enfouis à côté du pôle mécanique d'Alès, l'enquête stagne depuis 12 ans

ABONNÉS 

En 2014, les gendarmes spécialisés avaient recueilli des échantillons. / PIXALE

[Ajouter aux sources préférées sur Google](#)**Faits divers, Justice, Environnement**

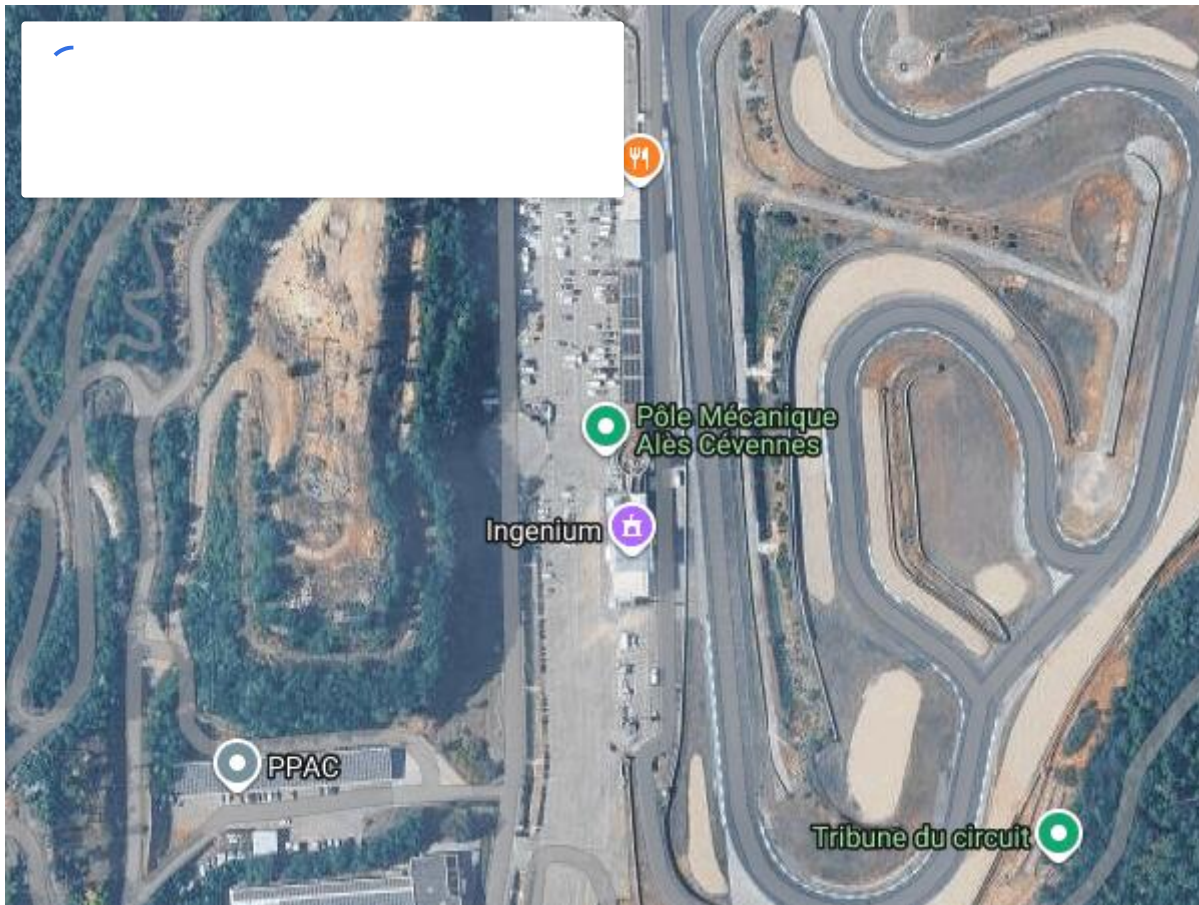
Publié le 08/10/2026 à 06:31

FABRICE ANDRÈS AVEC ALEXANDRE MANIEZ

À Saint-Martin-de-Valgalgues (Gard), le merlon du pôle mécanique, décharge illégale de 500 000 m³ contenant de l'amiante, refait surface. Douze ans après l'enquête de l'Oclaesp, associations et riverains réclament des réponses sur l'état de la procédure.

Dans le cadre de la campagne nationale menée par France Nature Environnement contre les décharges illégales, le merlon du pôle mécanique, à Saint-Martin-de-Valgalgues, revient

alimenter l'actualité.



Près de douze ans après les investigations menées par les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) qui avaient démontré la présence d'amiante sur les parcelles jouxtant le circuit, Rémy Coulet, membre du conseil d'administration de l'association environnementale, s'interroge sur le devenir du site et sur l'état de la procédure. *"Le but, c'est de remettre cette décharge à l'ordre du jour, de la remettre dans les esprits, de remettre de la lumière dessus".*



Rémy Coulet, Lucile Pialat et Alain Martin franchissent la barrière cassée sur le chemin qui mène au merlon. / F. A.

Un dépôt de 500 000 m³

Lucile Pialat, ancienne première adjointe du maire actuel, Claude Cerpedes, et riveraine immédiate de l'ancienne décharge, veut des réponses : *"J'ai relancé le tribunal pour savoir ce qu'était devenue l'enquête, si un juge d'instruction était toujours saisi."* Les premiers déversements auraient eu lieu après les inondations de 2002. *"Ça s'est intensifié à partir de 2005 avec les déchets en provenance de l'ancien hôpital et de la maison de retraite d'Alès ainsi que les vieilles tribunes du stade Pibarot. La traçabilité des déchets n'est pas difficile à définir, comme les responsabilités d'ailleurs."*

Alain Martin, ancien cadre de la mairie, depuis en froid avec Claude Cerpedes, n'hésite pas à l'égratigner : *"La mairie avait porté plainte et s'était constitué partie civile dans cette affaire. Aujourd'hui, le maire fait comme le merlon, il ne fait plus de bruit. Il est peut-être moins vindicatif depuis qu'il est vice-président d'Alès Agglo. Le merlon antibruit du pôle mécanique a bien été utile. Mais comment le président de l'Agglo (Max Roustan, NDLR) a-t-il donné l'autorisation de faire ça ?"*

Aujourd'hui, les déchets ne sont plus directement visibles. Le site a été recouvert de terre et forme désormais un vaste talus. *"Ça ne règle rien, et on n'a aucune réponse depuis douze ans, déplore Rémy Coulet. On parle pourtant d'un dépôt de 500 000 m³. Après le scandale sanitaire et le scandale environnemental, on a maintenant un scandale judiciaire. Quel message on envoie aux gens ?"*

Le maire Claude Cerpedes : "Je n'ai pas la main sur les juges"

Le maire de Saint-Martin-de-Valgalgues, Claude Cerpedes connaît très bien le dossier de la décharge située sous le merlon du pôle mécanique : *"Je rappelle que la plainte initiale a été déposée par l'association Clarté et démocratie créée en 2008. Lorsque nous sommes arrivés à la mairie en 2014, nous nous sommes constitués partie civile. Le dossier est entre les mains de la justice. Je ne suis pas juge d'instruction, ni parquetier, ni juge du siège. Je n'ai pas la main sur la magistrature non plus. C'est peut-être la manière de faire des Insoumis, mais moi, j'ai confiance en la justice."*

Au niveau de la procédure le maire précise : *"Depuis 2018, le dossier complet est parti chez le juge d'instruction."* M^e Coralie Gay, conseil de la commune indique que *"le dossier est toujours actif. Pour éviter la prescription, je relance régulièrement."* Dans cette affaire, une entreprise, personne morale, et le gérant sont toujours mis en examen.